

Rapport annuel

2022

ecobau

## Avant-propos de la présidente

### Voir en grand !



Cet été nous l'a encore montré : attendre n'est pas une option. J'ai été particulièrement choquée par le fait que les vagues de chaleur en Europe augmentent trois à quatre fois plus vite que les modèles scientifiques ne l'ont prédit. Dès lors, l'appel se fait entendre de toutes parts, et à juste titre, de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Cet appel est aussi adressé de manière toujours plus pressante au secteur de la construction. Ce n'est pas pour rien, car nos bâtiments génèrent 25% des émissions de CO<sub>2</sub> en Suisse.

Que signifie agir rapidement dans ce contexte ? D'après nous : moins de démolitions, davantage de réutilisation, moins de déchets de chantier et surtout une nouvelle approche du processus de construction. A présent, le marché ne reflète encore que peu cette évolution qui reste volontaire. En revanche, le temps à disposition est compté et des mesures supplémentaires s'imposent.

Les premières approches se concrétisent : le canton de Zurich a ancré le principe de l'économie circulaire dans sa constitution, le postulat Schaffner relatif à l'économie circulaire questionne l'industrie et la politique. Les cantons et les communes mettent en œuvre de nouveaux processus, procédures et objectifs, ceci en fonction de leurs ressources. Nous avons pu le constater de près au colloque d'automne à Bâle avec l'école Walkeweg ou au séminaire romand à Meyrin. Ce qui m'a particulièrement frappée, c'est que les personnes impliquées parlent de leurs expériences avec une motivation intérieure et des yeux brillants. Elles prouvent que le changement n'est pas forcément laborieux, mais au contraire qu'il arrive à procurer de l'enthousiasme et de l'énergie.

C'est aussi avec enthousiasme que j'observe un grand nombre de jeunes architectes qui gagnent des projets grâce à leurs idées novatrices et qui réinterprètent le rôle de l'architecte. L'architecture est ainsi revalorisée, car construire à partir de l'existant implique des solutions individuelles.

De notre côté, nous avons continué à consolider nos relations avec l'ensemble des labels en Suisse et à construire nos instruments, les ecoProduits et Minergie-ECO. Nous devons poursuivre nos efforts, car les aspects liés à la crise climatique, à l'économie circulaire et à l'objectif de zéro émission nette doivent se traduire davantage dans nos instruments. Nous lancerons ainsi la nouvelle version du complément ECO en été 2023, tout comme Minergie qui lancera ses nouveaux standards de construction.

Notre objectif est une utilisation toujours plus large de nos prescriptions et qu'elles soient simples à exiger par les mandants. C'est la condition pour qu'elles soient intégrées dans les directives et lois. Certes, pour le moment le respect de nos prescriptions est volontaire. Mais qui sait, un jour la procédure d'autorisation de construire comportera, par exemple, le calcul et le respect de valeurs limites pour l'énergie grise. Et alors nous serons prêts.

D'après la sociologue Lisa Suckert, « des perspectives collectives de l'avenir orientent, coordonnent et motivent ». Nous avons besoin de vous pour agir rapidement et efficacement dans le présent. Participez !

Friederike Pfromm, présidente

## Rétrospective de 2022 – Nouveaux visages

Le **comité** a pu être complété cette année par trois nouveaux membres. Nous sommes heureux que la KBOB soit de nouveau représentée au comité en la personne de René Bähler. Nous avons également accueilli Camille Orthlieb en tant que représentante du canton de Vaud. Susanne Pidoux du canton de Berne est une autre représentante avec un savoir-faire important dans des domaines très variés qui enrichit notre comité. Roman Hollenstein succède à Pasquale Petillo et représente désormais le CRB.

Le bureau central a également pu être complété par un **nouveau collaborateur**, Andy Macaluso. Andy Macaluso connaît la perspective des membres à travers sa vaste expérience entrepreneuriale et sa fonction de municipal (exécutif) du service des bâtiments à Horgen. Il prend en charge la direction de la commission spécialisée Minergie-ECO. Un départ fulgurant !

La **présidence** a relevé plusieurs défis en 2022 : elle a cherché le dialogue avec les partenaires NNBS et OFEN pour communiquer avec succès sa position dans le contexte du paysage des labels suisse. L'exigence formulée dans la lettre ouverte est restée la même : nous voulons pouvoir participer aux débats sur les sujets qui nous concernent. Ces démarches ne sont pour le moment couronnées que de peu de succès. En revanche, la bonne collaboration avec Minergie nous motive et nous encourage. En outre, nous avons pu signer avec grand plaisir le contrat de subvention de l'OFEN concernant sa contribution au nouveau développement du complément ECO.

Un objectif important est de définir par contrat le droit d'auteur de nos contenus et par là leur utilisation. Nos contenus sont à disposition pour tous ceux qui le souhaitent, ceci à condition d'établir une convention tant avec nos partenaires qu'avec les tiers. Nous avons par conséquent conclu, respectivement mis à jour les contrats avec la Fondation Suisse Couleur et le CRB.

Une autre collaboration importante existe avec la **plateforme KBOB « Données des écobilans dans la construction »**. Comme membre fondateur, nous nous impliquons non seulement financièrement, mais aussi par notre engagement technique. Le comité a tranché : les données des écobilans sont d'une importance primordiale pour nos outils, nous voulons les renforcer encore davantage avec nos partenaires OFEV et ville de Zurich. Pour quelles raisons ? Parce que ces données définissent un standard qui permet de comparer l'impact environnemental de différents matériaux. Parallèlement, plusieurs normes SIA utilisent nos données pour les bilans de construction. La plate-forme établit des règles et instaure une comparabilité qui est nécessaire afin d'établir une égalité de traitement. Longuement attendue, la nouvelle version actualisée des données des écobilans rend désormais visible la capacité des matériaux à stocker du CO<sub>2</sub> (empreinte carbone positive).

Le rendez-vous traditionnel des membres, le **colloque d'automne**, a eu lieu en 2022 à Bâle. Corinna Österle nous a accueillis pour présenter le thème « construire des écoles à partir de concours d'idées ». Une nouvelle approche, c'est-à-dire une procédure à deux degrés (concours d'idées ouvert, mandat d'étude), a été testée pour que les exigences très variées de durabilité aboutissent à une bonne solution.



École Walkeweg à Bâle : la ville innove dans la conception des bâtiments qui doivent répondre à des exigences durables.  
Représentation : Aequipe GmbH

Nous avons organisé diverses manifestations destinées à nos **membres** et à toute personne intéressée ; le Swissbau Focus consacré au thème «Langlebig, trennbar und flexibel: sinnvoll Bauen für die Zukunft», le congrès « Durabilité et culture bâtie », la séance d'information à propos des nouvelles données de la KBOB ainsi que des formations pour la ville de Schlieren, la ville d'Aarau et pour d'autres membres.

Des différentes sections d'ecobau, nous pouvons rapporter ceci :

Pour les **ecoProduits**, le nombre de certifications a encore augmenté : fin 2022, plus de 2500 produits sont certifiés dont 45% eco1 ainsi que 55% eco2 et ecoBase.

Toutes les recommandations de matériaux énoncées par ecobau (1ère priorité et 2ème priorité) se basent sur la méthodologie ecobau pour matériaux de construction. La liste des critères, leurs bases et évaluations ont été vérifiées en regard de l'objectif zéro émission nette, de l'économie circulaire, de la santé et des puits de carbone. Ils ont été actualisés lors d'une première étape. Pour la fabrication, il a déjà été décidé de prendre en compte les deux indicateurs, à savoir l'énergie grise et le CO<sub>2</sub>. Pour l'élimination, les exigences sont également augmentées afin de renforcer l'économie circulaire et la réutilisation. Cette nouvelle version sera toutefois seulement appliquée à partir de 2024. Visant l'objectif de zéro émission nette, les valeurs cibles pour la 1ère et la 2ème priorité ainsi que pour eco1, et eco2 seront progressivement réduites selon une voie de réduction à partir de 2025.

Le **cycle de formation ecobau** est une formation établie et ses modules d'approfondissement sont très demandés. Le module « Attention au choix des matériaux » a notamment suscité un vif intérêt auprès des fabricants de matériaux de construction. Le cours a même eu lieu deux fois.

Nos **partenaires spécialisés ecobau** jouent un rôle central comme ambassadeurs pour ecobau. Architectes, ingénieurs civils ou experts en énergie, ils mettent en pratique nos recommandations écologiques et sanitaires au quotidien. En outre, ils nous soutiennent avec leur savoir-faire pour le développement du complément ECO et encore pour d'autres instruments. Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre grand engagement.

La liste des partenaires spécialisés s'est de nouveau rallongée : à la fin de l'année, 68 entreprises et particuliers étaient à disposition pour des conseils. Ils proviennent de toutes les régions de Suisse. En Suisse romande notamment, nous constatons un intérêt accru pour l'adhésion comme partenaire spécialisé.

Le nombre de **certificats Minergie ECO** a évolué de manière positive : fin novembre 2022, un total de 600 987 mètres carrés de surface de référence énergétique ont été certifiés (tableau à la page 8) ! C'est une augmentation de 36% par rapport à 2021 (SRE de 441'075m<sup>2</sup>).

Nous avons effectué les premiers travaux de conception pour le nouveau standard Minergie-ECO 2023 au début de l'année 2022. Depuis l'automne, nous révisons le catalogue de prescriptions pour le standard Minergie-ECO 2023 et nous adaptons en collaboration avec Minergie les structures de la plateforme des labels. Ces travaux se poursuivront en 2023.

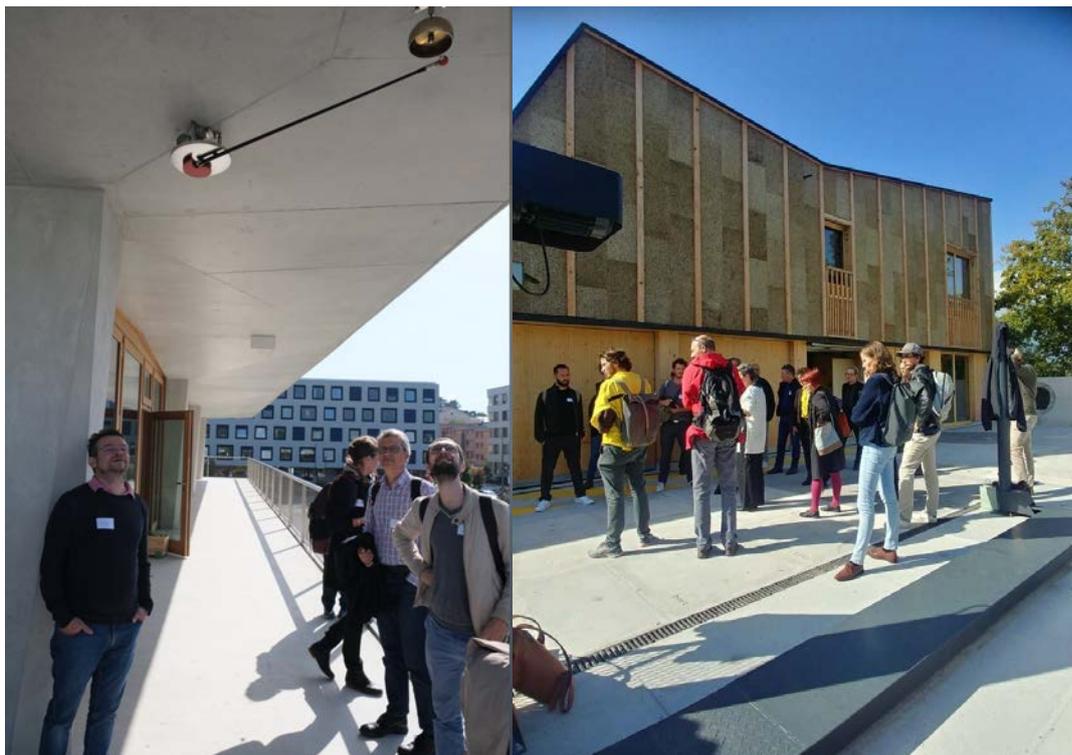
Les décisions les plus importantes sont les suivantes :

- La structure et la terminologie du complément ECO et du SNBS sont harmonisées.
- Les critères liés à l'écologie sont regroupés :
  - Réalisation et protection du climat : l'énergie grise et les émissions grises de gaz à effet de serre restent des aspects centraux. Les valeurs limites sont vérifiées. La réutilisation d'éléments de construction ainsi que l'apport de ressources renouvelables et locales sont désormais prises en compte.
  - Concept de bâtiment et économie circulaire : les prescriptions relatives à la flexibilité d'affectation et la déconstruction sont légèrement ajustées et renforcées.
  - Concept de l'aménagement extérieur et biodiversité : les prescriptions relatives au cycle de l'eau et à la biodiversité sont complétées avec la résilience climatique.
- Les critères en matière de santé restent importants et se reflètent dans les thèmes suivants : climat intérieur (matériaux non polluants, par exemple), protection contre le bruit et acoustique, radon et rayonnement, lumière du jour.

Lors de la révision, nous avons constaté avec plaisir que les nouveaux aspects figurent souvent déjà en partie dans les prescriptions actuelles. Nous ne devons donc pas « recommencer à zéro ».

Cette année, le bureau romand a été fortement impliqué dans le projet de mise à jour du label Minergie-ECO 2023. Nous avons notamment piloté les groupes de travail interne et externe chargés d'élaborer le Concept de révision ECO2023. Ce concept a été validé en juin par le comité. Il est actuellement en cours de mise en œuvre (voir au-dessus).

Pour ce qui concerne la formation continue, nous avons organisé **le séminaire romand** cette année en coopération avec notre membre la Ville de Meyrin. Les deux bâtiments présentés ont montré par l'exemple que des projets esthétiques et complexes, d'affectation École, peuvent aussi obtenir la certification Minergie-ECO et que le réemploi de béton pré-découpé est non seulement possible, mais peut aussi être convaincant.



A Meyrin, l'école des Vergers prouve que des projets esthétiques et complexes, d'affectation École, peuvent aussi obtenir la certification Minergie-ECO. Le nouveau Local Environnement fait la part belle au réemploi de béton. Photos : Matthieu Chenal, Marianne Stähler.

Depuis trois ans, nous conseillons l'un de nos membres « École », la HEIA FR, dans le cadre de l'orientation de son programme de recherche au **Smart Living Lab** (centre de recherche conjoint HEIA-FR, UNIFR et EPFL sur l'environnement construit). Cette entité travaille par exemple sur des installations de démonstration des moyens de maîtriser la surchauffe estivale dans les espaces extérieurs urbains (projet **DEMO-Mi2**), ou le développement d'éléments de structure porteuse neuve réutilisable (projet **ReuSlab**). Le but d'ecobau, avec sa participation, est de favoriser l'innovation au service de la construction durable et d'en faire connaître les meilleurs projets à notre réseau.

## 2023 – Représentations de l'avenir et incertitude

Comme mentionné dans l'avant-propos de la présidente, Lisa Suckert précise de manière pertinente les enjeux actuels : « Afin d'être capables d'agir, nous avons besoin de représentations de l'avenir, même si nous savons que ce ne sont que des idées. Nous essayons de traduire l'incertitude en probabilités, puis de spécifier celles-ci comme des risques, par exemple. Les données et les calculs peuvent soutenir ou corriger ces idées. Il reste toutefois toujours une part d'incertitude. »<sup>1</sup>

C'est notre devise pour 2023. Nous entamons une restructuration majeure de nos instruments pour couvrir les thèmes suivants : zéro émission nette, crise climatique, voie de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, économie circulaire, etc. Car les principes énoncés dans les lignes directrices d'ecobau pour la protection du climat continuent à nous guider et à nous engager.

<sup>1</sup> Brand eins, 02/2022: Entretien avec Lisa Suckert (en allemand) ; <https://www.brandeins.de/magazine/brand-eins-wirtschaftsmagazin/2022/gross-denken/lisa-suckert-interview-viele-geschaeftsberichte-sind-voller-illusionen>, recherché le 10.1.2023. Traduction libre.

## **Label pour bâtiments – Les prescriptions ECO seront renforcées et lancées en automne**

Nous voulons rendre Minergie(-P/-A)-ECO 2023 plus attractif, plus simple, mais aussi plus efficace. Dès 2022, nous avons décidé des thèmes les plus importants à ajouter, ainsi que des thèmes qui ne sont plus pertinents (voir page 5). Il est maintenant temps de les mettre en œuvre dans les prescriptions, les instruments et les documents d'aide. L'objectif est clair : la publication est prévue pour septembre 2023 en même temps que la publication des standards de construction Minergie.

## **Recommandations de matériaux – Le grand saut**

Le progrès n'est en principe rien d'autre que la capacité de s'adapter au cours du temps. C'est notre mot d'ordre et nous voulons compléter en conséquence notre méthodologie ecobau pour matériaux de construction. En plus de l'énergie de production, nous réévaluons les émissions de gaz à effet de serre. Nous accordons en outre une plus grande importance à la réutilisation. La méthodologie ecobau pour matériaux de construction définit les bases théoriques pour la recommandation et l'évaluation des matériaux de construction. Quiconque pense qu'il s'agit d'une affaire simple a tort. Pour la mise en œuvre en 2023, nous recalculons ainsi tous les ecoDevis et nous intégrons par la suite tous les ajustements dans les instruments ecoDevis, ecoCFC, ecoProduits et dans l'interface avec le CRB.

## **Bureau romand**

Nous combinons les principales activités en Suisse romande en 2023 avec la mise à jour du label Minergie-ECO (mise en service prévue septembre). Parallèlement, avec la 4<sup>e</sup> édition du cycle de formation ecobau et un module DT et ECO supplémentaire, nous nous concentrons sur la formation continue et nous renforçons le programme de partenaires spécialisés et la coopération avec divers intervenants.

## Ecobau en chiffres

### Minergie-ECO

Nouveaux certificats : 165 (2021: 116)

Surface certifiée : SRE de 600'987m<sup>2</sup> (2021: SRE de 441'075m<sup>2</sup>)

### ecoProduits

Produits certifiés : plus de 2500 (dont 45% eco1; 55% eco2 et ecoBase)

Fabricants avec produits certifiés : 234

### Partenaires spécialisés

Entreprises et personnes : 68

### Membres et personnes intéressées

Membres ecobau : 72

Abonnés à la newsletter : 2428 (dont 1/3 en Suisse romande)

## Certificats Minergie-ECO

### ■ Certificats provisoires par an

Standard	2018	2019	2020	2021	2022
Minergie-ECO	38	57	59	28	65
Minergie-P-ECO	68	36	82	79	75
Minergie-A-ECO	7	41	8	9	25
<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>134</b>	<b>149</b>	<b>116</b>	<b>165</b>

### ■ SRE des bâtiments certifiés provisoirement (m2)

Standard	2018	2019	2020	2021	2022
Minergie-ECO	108 204	179 732	212 354	164 609	184 824
Minergie-P-ECO	289 847	89 076	241 236	260 554	439 632
Minergie-A-ECO	14 713	88 237	23 885	15 018	53 259
<b>Total</b>	<b>412 765</b>	<b>357 045</b>	<b>477 475</b>	<b>440 183</b>	<b>677 715</b>

## Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres de comité



**Susanne Pidoux** remplace Bruno Rankwiler et représente désormais l'office des immeubles et des constructions du canton de Berne. Cheffe du service Construction et gestion durables, Susanne Pidoux se consacre à l'ancrage des thèmes de durabilité. Outre les problématiques d'énergie et de CO<sub>2</sub>, elle s'implique pour susciter plus d'intérêt pour le régime hydrique, la biodiversité et la surchauffe des villes. Elle passe son temps libre avec passion dans son jardin, avec amour en compagnie de son chien, elle se consacre avec plaisir à la danse, à sa famille et à ses amis. Susanne Pidoux est une personne curieuse qui cherche des solutions, non pas des raisons pour lesquels quelque chose ne va pas.



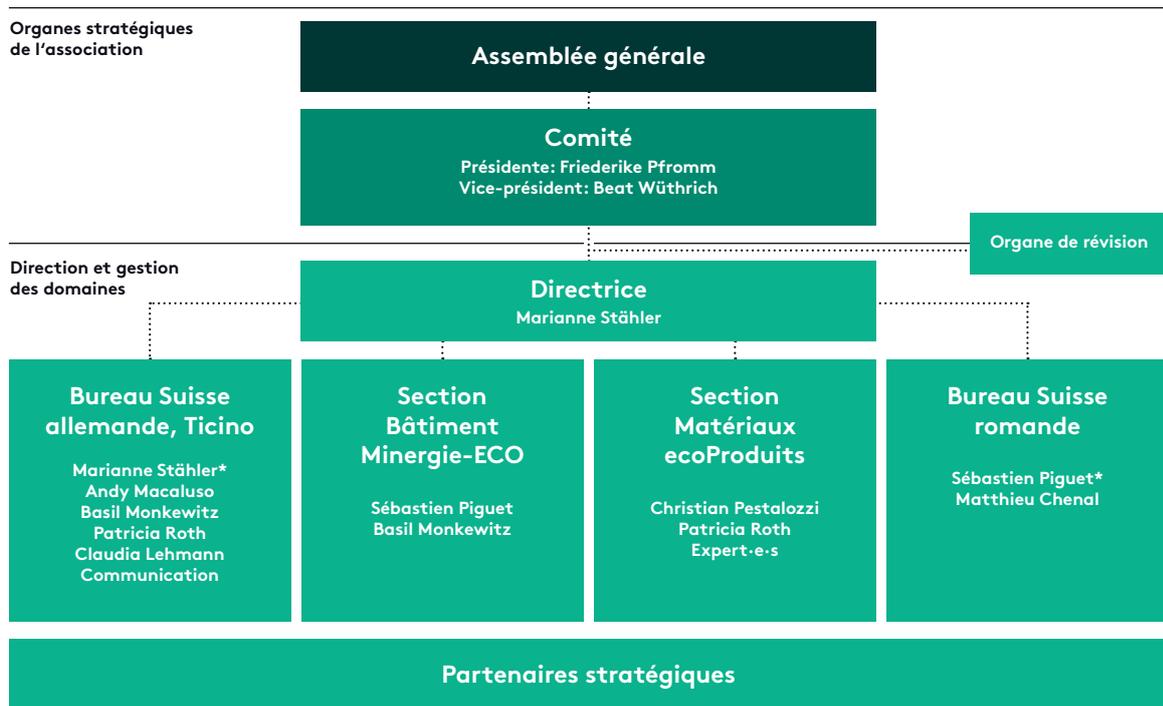
Depuis 2004, le CRB est un partenaire stratégique pour ecobau qui a soutenu le projet ecoDevis dès le début. Ce projet consiste à élaborer des prestations écologiques pour les devis à partir du catalogue des articles normalisés CAN. Pasquale Petillo a représenté le CRB au comité ecobau pendant les six dernières années, il part maintenant à la retraite. Nous remercions Pasquale chaleureusement pour son engagement, en particulier dans le domaine du numérique. Il passe le relais à **Roman Hollenstein**. Roman Hollenstein a obtenu son diplôme d'architecte au Technicum du soir, ceci après une formation de dessinateur en bâtiment. Il a suivi ensuite des formations continues dans les domaines de la gestion immobilière et de la planification et construction numériques. Il amène de vastes compétences professionnelles qui se basent sur sa connaissance approfondie du secteur du bâtiment et son expérience de chef « Projets et produits » au sein du CRB. À partir de mars 2023, Roman Hollenstein sera également membre du conseil d'administration du CRB.



**René Bähler**, directeur du groupe Construction durable au sein de la KBOB, représente dorénavant la KBOB au comité. Il succède à Paul Eggimann, décédé de manière inattendue en été 2021. En qualité de directeur de groupe au sein de la KBOB, René Bähler est en charge des thèmes apparentés au climat, à l'économie circulaire, aux coûts du cycle de vie et à la santé. Il œuvre pour que les maîtres d'ouvrage publics puissent encore mieux intégrer les aspects durables dans leur processus. Pour y parvenir, il mise sur l'échange de connaissances et d'expériences ainsi que sur la coordination des différents acteurs. René Bähler : « La relation entre ecobau et la KBOB existe depuis longtemps, ceci pour une bonne raison : tous les deux promeuvent la construction durable et se complètent à travers leurs activités réciproques. »



Yves Golay est remplacé par **Camille Orthlieb** pour représenter le canton de Vaud. Responsable du domaine Construction durable au sein de la direction générale des immeubles et du patrimoine de l'État de Vaud depuis le 1er septembre 2022, Camille Orthlieb est ingénieure EPFL en environnement de formation. Elle a travaillé ces dernières années en bureau d'architectes afin d'intégrer les questions liées à la durabilité au plus tôt dans les phases de projet. Elle se réjouit de participer activement au développement de l'industrie de la construction vers plus de durabilité chez ecobau.



1.3.2023

\*Membre de la direction



ecobau — planification et construction durables  
c/o leBird Sàrl, Route de Renens 4  
1008 Prilly-Lausanne  
T +41 21 624 64 94  
[www.ecobau.ch](http://www.ecobau.ch)